

vation de la colonie est un fait désormais irrécusable , il reste , dès lors , à créer un système de colonisation aussi profitable que possible aux intérêts de la France. C'est vers ce but que doivent tendre aujourd'hui les efforts réunis de tous les économistes ; assez de tentatives malheureuses ont été faites , sur le sol Africain , pour que notre pays réclame , comme un acte de patriotisme , l'hommage des vœux que chacun peut avoir sur cet important sujet. Un de nos compatriotes , M. le docteur Trollet , vient de publier un mémoire qui nous semble de nature à jeter le plus grand jour sur cette question. Après avoir signalé les inconvéniens nombreux qui résulteraient de l'occupation d'Alger , si l'on renonçait à y fonder une colonie , il résume , en ces termes , l'exposé des moyens propres à favoriser la colonisation qu'il appelle de tous ses vœux :

« 1^o Faciliter le passage de la classe pauvre et agricole , pour laquelle la mer est une barrière qu'elle ne peut franchir ; accorder à cette classe les places inutilement perdues sur les vaisseaux de l'Etat.

2^o Affranchir pendant quelques années , la colonie naissante des droits qui pèsent sur les objets de première nécessité , dans le but de rendre moins chers la vie et le prix des journées , et de faciliter les travaux les plus utiles.

3^o Créer une colonie militaire , en accordant , comme récompense , aux soldats qui l'ont méritée et qui ont atteint le terme de leur service , une portion des terres du gouvernement ; leur permettre de s'accoutumer à la vie de colon ; rapporter l'ordonnance , plus que sévère pour nos militaires , qui leur interdit toute acquisition , qui brise les liens qui devraient exister entre eux et les colons , et qui leur rend insupportable le séjour de l'Afrique.

4^o Eviter surtout de mettre chaque année en question la conservation de la colonie , soit par une mesure législative , soit en se prononçant d'une manière solennelle. »

Il ne nous appartient pas de porter un jugement sur le mémoire de M. Trollet ; c'est un soin que nous laissons , volontiers , aux hommes spéciaux , à ceux qui ont étudié la question sous ses divers aspects ; mais il nous importait de signaler l'œuvre de notre compatriote à l'attention de cette partie du public que préoccupent , en ce moment , les destinées de nos possessions d'Afrique. C. F.

L'ÉGLISE DE BROU. — POÈME PAR M. G. DE MOYRIA.

Il y a , en effet , *tout un poème* dans l'église de Brou ; grâce pour la précoce vétusté de l'expression ; mais , si triviale qu'ait pu la rendre l'abus énorme que nos *jeunes hommes* en ont fait , nous n'en savons aucune , pour le moment , qui peignit mieux notre pensée et nous le répétons : il y a tout un poème dans l'église de Brou.

Si vous en doutez encore , partez en toute hâte et , pour peu que vous soyez poète , nous ajournons votre incrédulité à l'heure du retour. Alors vous n'aurez